

Je soussigné Jean Labor, faisant pour
mon père prieur de la maydelaine des Villes
declare avoir reçu de Jean Pierre Viquier
de medrines ~~un~~ le montant d'un parr
d'affermement, l'entregie, d'office, pour la pinte
d'unce, le treble deux sols pour en payer
la taille, l'elief. neques se nargu de poyen
la pente, ainsi je me reserve la somme de
la quittance fait a Chauxy ce 12. 8bre

1770 C. Labor